



>> Utilisation (*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, cette casquette s'avère particulièrement adaptée pour le travail dans des espaces confinés (atelier mécanique, entretien des espaces verts, sport, loisirs, garages automobiles.). Mais également, pour protéger le porteur lorsque sa tête vient heurter des objets durs et immobiles avec suffisamment de force pour provoquer des lacérations ou autres blessures superficielles. Attention: cette casquette ne doit en aucun cas se substituer à l'utilisation d'un casque de chantier.

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Casquette anti-heurt visière courte. Type base-ball.
 - ✓ Constituée d'une calotte moulée en ABS.
 - ✓ Recouverte d'une toile tissée avec visière (3cm).
 - ✓ Ajustement par bande auto-agrippante dans le dos afin de convenir à la plupart des utilisateurs.
 - ✓ Aération améliorée sur les côtés.
 - ✓ Calotte équipée d'une mousse de confort pour le bien-être du porteur.
 - ✓ Coloris bleu
- ✓ Conditionnement: carton de 60 pièces.
Sachet de 10 pièces.



En savoir plus: www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Aérations sur les côtés avec tissage ajouré.
- ✓ Système de réglage dans le dos.
- ✓ Léger et pratique. Mousse de confort.

>> Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne suivante :

- **EN 812: 2012**. Casquettes anti-heurt pour l'industrie.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II**.

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **BSI (Pays-Bas)**. Organisme notifié n°2797.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>



Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety